ARRÊTÉ

DE MISE EN DISPONIBILITÉ POUR SE RENDRE DANS UN DEPARTEMENT D'OUTRE-MER, UN TERRITOIRE D'OUTRE-MER OU A L'ETRANGER EN VUE DE L'ADOPTION D'UN OU PLUSIEURS ENFANTS

DE M ..................................

*GRADE*

Le Maire *(ou le Président)* de …………..……,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le décret n°86-68 du 13 janvier 1986 modifié, relatif aux positions de détachement, hors cadres, de disponibilité, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l’intégration,

Vu la demande écrite de mise en disponibilité, présentée par M ……….…… pour une durée de ……….…… à compter du ……….……,

Considérant que M ……….…… est titulaire de l'agrément mentionné aux [articles L. 225-2](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074069&idArticle=LEGIARTI000006796840&dateTexte=&categorieLien=cid) et [L. 225-17](https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?cidTexte=LEGITEXT000006074069&idArticle=LEGIARTI000006796870&dateTexte=&categorieLien=cid) du code de l'action sociale et des familles,

Considérant que la disponibilité pour se rendre dans un département d'outre-mer, un territoire d'outre-mer ou à l'étranger en vue de l'adoption d'un ou plusieurs enfants est accordée de droit, et qu’elle ne peut excéder 6 semaines par agrément,

**ARRÊTE**

ARTICLE 1 : A compter du ……….……, M ……….…… est placé(e) en disponibilité pour se rendre dans un département d'outre-mer, un territoire d'outre-mer ou à l'étranger en vue de l'adoption d’un ou plusieurs enfants pour une durée de ………. *(6 semaines maximum par agrément),* soit jusqu’au ………………. inclus.

ARTICLE 2 : Pendant cette période, M ……….…… ne percevra aucune rémunération et cessera de bénéficier de ses droits à l’avancement.

ARTICLE 3 : L'intéressé(e) sera automatiquement réintégré sur son poste au terme de cette période de disponibilité, mais également en cas de demande de réintégration anticipée.

**ARTICLE 4** : Le Directeur Général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé(e) et dont ampliation sera transmise au :

- Président du Centre de Gestion,

- Comptable de la Collectivité.

Fait à …………… le …………….,

Le Maire *(ou le Président)*,

Le Maire *(ou le Président)*,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d’Orléans dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié le ...................

Signature de l’agent :